



Fédération des Installateurs
de Poêles et de Cheminées



DES OUTILS ET SERVICES
EXCLUSIVEMENT DÉDIÉS
AUX INSTALLATEURS DE POÊLES ET DE CHEMINÉES



UNE FÉDÉRATION CRÉÉE **PAR** DES PROFESSIONNELS, **POUR** LES PROFESSIONNELS

La FIPC voit le jour en 2022 à l'initiative de 30 entreprises indépendantes, spécialisées dans la vente et l'installation d'appareils de chauffage au bois, représentatives de nombreuses régions et marques.

2 ans plus tard, elle compte 300 adhérents installateurs et membres associés qui la font grandir chaque jour.

Aujourd'hui, la FIPC est un réseau unique de professionnels répartis dans toute la France, qui représente chaque année plus de 60 000 appareils posés pour améliorer l'habitat des Français.



LES MISSIONS DE LA FIPC

La FIPC a pour objectif d'offrir enfin à notre profession la reconnaissance qui lui manquait.

Son action se décline autour de 4 grands axes :



FAIRE CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE

Faire reconnaître le métier auprès des pouvoirs publics.

Faire la promotion du chauffage au bois et des installateurs spécialisés dans les médias.

Valoriser les métiers pour faciliter le recrutement.



MONTER EN COMPÉTENCE

Structurer la formation professionnelle.

Informer des évolutions de notre marché et de notre environnement.

Promouvoir et valoriser les bonnes pratiques.



REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

Participer à l'élaboration des normes de mise en œuvre.

Prendre notre part dans le plan de réduction des émissions polluantes.

Contribuer à terme au dialogue social.



ÉCHANGER ET SOUTENIR

Créer du lien.

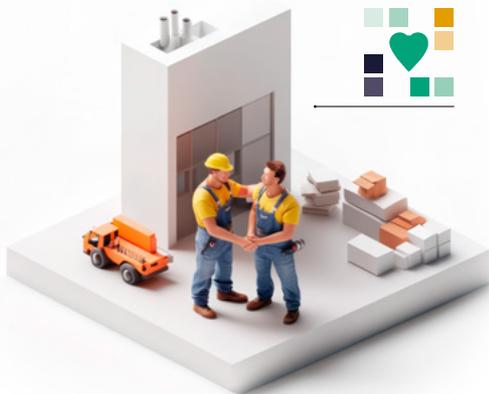
Remonter les besoins et les attentes.

Soutenir juridiquement et moralement ses membres.

LES BESOINS DES ADHÉRENTS **AU** **CŒUR** DE NOTRE ACTION

En tant qu'entreprises spécialisées dans la vente et l'installation d'appareils de chauffage au bois, nous sommes tous confrontés aux mêmes enjeux : difficultés de recrutement, manque d'informations, absence de représentation dans les débats qui impactent notre profession... Et seule, aucune de nos entreprises n'est de taille à affronter ces obstacles.

C'est la raison d'être de la FIPC : proposer aux professionnels de l'installation des outils et services réellement adaptés à leurs besoins, leur permettant de gagner efficacement du temps et de l'argent.



LES OUTILS ET SERVICES PROPOSÉS PAR LA FIPC

Des fiches techniques :

- Taux de TVA applicables à l'entretien
- Établir un devis / une facture en règle
- Rédiger le Document unique
- Fiches clients clé sur la bonne utilisation de l'appareil, ...

Des modèles de documents directement personnalisables et adaptés à notre métier :

- Conditions générales de vente
- Fiche de poste poseur
- PV de réception de fin de chantier
- Attestations d'entretien et de ramonage
- Devis et factures, ...

Des services et prestations gratuits pour les adhérents :

- Une assistance technique et juridique
- Des indicateurs d'activité trimestriels
- Un outil pour dimensionner la puissance de l'appareil
- Des formations au dimensionnement des conduits de fumées
- Un accès facilité à des formations dédiées à vos équipes
- Une vidéo de présentation du métier de poseur
- Un contrat cadre avec un médiateur de la consommation, ...



Découvrez en vidéo les témoignages de nos adhérents qui vous expliquent en une phrase ce que la FIPC leur apporte au quotidien.

DÈS AUJOURD'HUI, ADHÉREZ À LA FIPC

DEVENIR ADHÉRENT, C'EST :



Avoir accès à une assistance téléphonique technique et juridique rapide et gratuite



Bénéficier de ressources et services uniques et vraiment dédiés à notre métier



Échanger facilement et régulièrement avec les installateurs de toute la France



Être au courant et comprendre l'évolution de la réglementation en temps réel



Monter en compétence grâce à des formations spécifiques



Être impliqué dans l'élaboration des normes concernant notre activité

VOTRE ENGAGEMENT COMPTE VRAIMENT !

POUR ADHÉRER EN LIGNE
ET EN QUELQUES CLICS : CLIQUEZ ICI

[PLUS D'INFORMATIONS SUR FIPC.FR](#)

VOUS PRÉFÉREZ ÊTRE RAPPELÉ.E
PAR UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE ? CLIQUEZ ICI

[ÊTRE RAPPELÉ.E](#)



Fédération des Installateurs
de Poêles et de Cheminées